



**Comité Régional de Cyclisme de La Réunion**

## **COMMISSION REGIONALE DE BMX**

**REGLEMENT DE LA COUPE REGIONALE,  
DU CHAMPIONNAT REGIONAL,  
DE LA COUPE DEPARTEMENTALE ET DU CHALLENGE  
DEPARTEMENTAL DE BMX**

**SAISON 2023**

**REGLEMENT DE LA COUPE REGIONALE, DU CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA COUPE  
DEPARTEMENTALE ET DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL DE BMX SAISON 2023**

*Déroulement de la saison sportive de l'année 2023*

✓ **Le maillot du club est obligatoire pour tous pilotes ainsi que les plaques frontale et latérale.**

La saison de BMX se déroulera en 2 phases :

- La phase **1** démarrera en mars 2023 et se terminera en Mai 2023.  
Elle comportera **6** journées de compétition intitulées **Coupe Régionale**.  
Le **Championnat Régional** se tiendra sur une journée le 28 mai 2023 (date fixée par la FFC pour tous les comités, sauf évènement local nécessitant la demande d'une dérogation).
- La phase **2** démarrera en septembre 2023 et se terminera en Novembre 2023.  
Elle comportera **4** journées de compétition qui intégreront la **Coupe Départementale** et le **Challenge Départemental**.

*Règlement de la phase 1*

Les catégories de base en version regroupées garçons et filles seront les suivantes :

- U7 (Prélicencié et prélicenciée)
- U9 (Poussin et poussine)
- U11 (Pupille garçon et fille)
- U13 (Benjamin et benjamine)
- U15 (Minime garçon et fille)
- U17 (Cadet et cadette)
- 17 ans et plus garçon et fille
- Cruiser 1 (13/34)
- Cruiser 2 (35 ans et +)

✓ **Si elles le souhaitent les filles ont la possibilité de rouler dans la catégorie inférieure durant toute l'année en cours. Dans ce cas, elles doivent le signaler par mail à leur responsable de club avant la 1<sup>ère</sup> manche de la Coupe Régionale.**

✓ **Pour la Coupe Régionale le surclassement n'est pas autorisé quelle que soit la catégorie.**

## Coupe Régionale

Elle comportera :

- 6 journées de compétition programmées
- 2 manches par journée pour les catégories : U13, U15, U17, et 17 ans et +
- 1 seule manche pour les catégories: U7, U9, U11, Cruiser 1 et 2

A l'issue de la Coupe Régionale, un classement sera effectué pour chaque catégorie, suivant la grille d'attribution de points de la FFC.

Ce classement se fera sur *l'ensemble des manches courues*.

En cas d'égalité de points, le départage se fera comme suit :

- 1 - Nombre de meilleures places lors des manches
- 2 - Résultat de la dernière manche courue

Ce classement servira :

- à la qualification pour participer au TFBMX et aux challenges France, Europe et Monde
- à la répartition des pilotes qui participeront soit à la Coupe Départementale, soit au Challenge Départemental si nombre de pilotes suffisant

## Championnat Régional

Il se déroulera sur une journée

Les catégories seront identiques à celles de la Coupe Régionale sauf décision contraire de la CRBMX.

✓ **Il faut obligatoirement au minimum 3 pilotes participant dans une même catégorie pour attribuer le titre de champion(ne) de cette catégorie.**

## Récompenses

### a) Coupe Régionale

- Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie
- Médaille aux 5 pilotes U7 hors podium.
- Récompense aux féminines

### b) Championnat Régional

- Coupe aux champions et championnes de chaque catégorie (prise en charge par le Comité)
- Trophée au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et récompense aux féminines (prise en charge par le club organisateur)
- Médaille aux 5 pilotes U7 hors podium.

### c) Récompenses pour le classement général de la saison (prises en charge par le comité)

- Coupe Régionale
  - Trophée pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des catégories (filles et garçons) U7 à U17, 17 ans et + Cruiser 1 et 2
  - Primes aux 8 premiers pilotes de la catégorie 17 ans et +.

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>èm</sup>	8 <sup>ème</sup>
250	200	150	100	80 €	70 €	60 €	50 €

- Championnat Régional
  - Remise de maillots aux Champions Régionaux et Championnes Régionales.

## Sélection Régionale

### a) Mode de sélection FRANCE

Seuls les 8 finalistes de chaque catégorie à l'issue de la Coupe Régionale seront autorisés à participer aux compétitions nationales.

**Aucune dérogation ne sera acceptée**

A noter que les U19 ont la possibilité de choisir entre :

- 1) participer à la catégorie championnat
- 2) participer au challenge France dans la catégorie 17-24 ans

Dans le cas n° 1, le pilote ne pourra plus concourir dans la catégorie 17-24 pour les challenges Europe et Monde.

### b) Mode de sélection EUROPE et MONDE

**Les pilotes désirant participer à ces 2 épreuves internationales devront se faire connaître dans les meilleurs délais (et avant fin Mars).**

#### Pour Europe et Monde

En cas de désistement du 1<sup>er</sup> au classement général final d'une des catégories le pilote remplaçant devra obligatoirement recevoir l'aval de la Commission Régionale de BMX et de l'Equipe Technique Régionale pour faire partie de la sélection. Chaque cas sera examiné sur les résultats et la valeur sportive de l'athlète parmi les finalistes, par ordre de classement général final.

Seuls, les pilotes ayant fait acte de candidature pourront être qualifiés en fonction des résultats obtenus sur l'ensemble des manches de la Coupe Régionale. En cas d'égalité de points, la meilleure place au Championnat Régional fera office d'arbitrage.

Pour **Le Monde**, un seul pilote par catégorie d'âge pour tous les comités ultra marin est autorisé à y participer et pour **L'Europe** (épreuve se déroulant en France) le quota est de 2 pilotes. ( Règlement Fédéral)

### Règlement de la phase 2

Cette phase se compose de la Coupe Départementale et du Challenge Départemental. Elle démarrera en Septembre 2023 et se terminera en Novembre 2023. **Elle servira à la préparation de la saison sportive 2024.**

Elle comportera **4 journées de compétition programmées**, avec 1 manche par journée pour toutes les catégories.

Les catégories d'inscription seront identiques à celles de la Coupe Régionale.

La répartition des pilotes participant à la Coupe et au Challenge Départementaux se fait sur la base du classement de la Coupe Régionale :

- Participent à la Coupe Départementale les **16 premiers de chaque catégorie.**
- Participent au Challenge Départemental les **autres pilotes.**

✓ **Le partage coupe/challenge ne sera effectué que pour les catégories comportant au moins 24 pilotes. Dans le cas contraire tous les pilotes participeront à la Coupe Départementale.**

**Récompenses lors des manches de la Coupe Départementale et du Challenge Départemental :**

- Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie
- Récompense aux féminines
- Médaille aux 5 pilotes U7 hors podium.

### Trophée Jacques DIJOUX

Le Trophée Jacques DIJOUX récompensant le meilleur club de l'année 2023, sera attribué suivant le nombre de vainqueurs de la Coupe Régionale, du Championnat, de la Coupe Départementale et du Challenge Départemental sur la saison.

---

### LRP

---

La LRP (Liste Référence Pilotes ) 2023 est établie suivant différents critères. Font partie de la LRP 2023

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2022
- Les pilotes ayant participé aux Championnat de France/Challenge National 2022
- Les pilotes nationaux au titre de la saison 2023

Font partie de la liste des pilotes nationaux 2023

- Les pilotes de la catégorie U15 et après qui ont émis le souhait de participer à une Coupe de France et qui au préalable auront fait la demande auprès de la CRBMX via leur club (Seuls les 3 premiers à l'issue du classement général de la Coupe Régionale sont éligibles pour l'année 2023)

Afin d'établir la liste des Nationaux pour l'année 2024 les pilotes désirant participer à une Coupe de France doivent impérativement signaler leur souhait à la CRBMX via leur club pour le 30 novembre 2023 dernier délai. A noter que seuls les 3 premiers de la catégorie U15 et après y sont éligibles.